

FICHE DE POSTE
AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (H/F)
« ANIMATEUR DE TERRITOIRE VITICOLE »

CARACTERISTIQUES DU POSTE :

Définition du poste : agent de développement local « Animateur de territoire viticole »

Contrat : CDD – 12 mois, à 35h hebdomadaire

Lieu de travail : poste basé à Estagel

L'ASSOCIATION :

Créée en 2007, l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly (APVA) fédère aujourd'hui 36 communes de la Vallée de l'Agly.

L'APVA est née de la volonté des élus du territoire de se doter d'un outil de développement local, commun et partagé. Elle se présente comme une instance d'échanges et de réflexion permettant d'une part, de définir des stratégies de développement pour le territoire et, d'autre part, au regard de ces mêmes stratégies, de se positionner sur des dispositifs financiers, notamment européens, afin d'en assurer leur mise en œuvre.

Depuis sa création, l'APVA est pilote et animatrice de nombreuses démarches et actions territoriales de développement, portant sur des thématiques variées et associant, systématiquement, un large réseau de partenaires publics et privés (LEADER, actions liées à l'emploi, Charte Forestière de Territoire, études sur l'eau, projet de territoire, projets de coopération, commissions thématiques sur les centres-bourgs, la viticulture ...).

CONTEXTE ET DESCRIPTION DES MISSIONS DU POSTE :

Le Pays de la Vallée de l'Agly pilote et anime, depuis 2017, une commission de travail réunissant plus d'une vingtaine d'acteurs publics et privés, afin de réfléchir collectivement à la mise en place d'actions en faveur du maintien de l'activité économique viticole sur la Vallée de l'Agly. Cette réflexion se mène en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture 66, la SAFER, Coop de France Occitanie, la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon et le Conseil Départemental 66.

Ce travail partenarial a permis d'élaborer de manière concertée un plan d'actions qui se compose, à l'heure actuelle, de 6 principales actions complémentaires et interdépendantes.

La présente fiche de poste s'inscrit dans le cadre de l'action n°3 « Cibler l'animation foncière » qui se décompose en deux principales actions : le recrutement d'un agent pour effectuer les missions présentées ci-dessous et la contractualisation avec un prestataire pour effectuer une animation foncière sur la Vallée de l'Agly.

Le démarrage de cette action n°3 a pu se faire grâce aux résultats du travail mené par la Chambre d'Agriculture 66, dans le cadre de l'action n°1 « Valorisation du foncier et transmission des exploitations ». A partir d'un large travail d'enquêtes réalisées auprès des exploitants de plus de 57 ans de la vallée, ce travail a permis d'identifier l'offre (foncier potentiellement libérable) et la demande de foncier agricole (porteur de projet, structure économique), dans la perspective de repérer des secteurs d'intervention prioritaires pour permettre, notamment, d'engager l'action n°3. Les données recueillies au travers des enquêtes ont été valorisées dans un outil cartographique collaboratif évolutif dénommé « SIGAGLY » et qui permet d'identifier le foncier libérable sur 5 ans.

Sous la direction et en étroite collaboration avec la Directrice de l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly, qui anime la commission de travail viticole, l'agent de développement « Animateur de territoire viticole » devra assurer une animation territoriale avec pour principales missions :

- **Organiser et animer la tenue des différentes instances de gouvernance** (comité de pilotage, comité technique de suivi) ;
- **Maintenir la dynamique partenariale**, en assurant la mise en réseau et en favorisant les liens entre les différents partenaires publics et privés du projet tout en veillant à la coordination de leurs interventions ;
- **Animer et assurer la gestion de l'outil cartographique collaboratif « SIGAGLY »** (SIG) qui permet d'identifier le foncier libérable : veiller à la bonne prise en main de l'outil par les partenaires techniques qui y auront accès, accompagner les structures économiques collectives et indépendantes dans la prise en main de l'outil SIGAGLY et dans leur capacité à s'approprier les données et suivre ainsi l'évolution du foncier, mettre à jour les données (*par la poursuite d'un travail d'enquêtes*), proposer des évolutions de l'outil en termes de fonctionnalités ou de données, réunir si besoin le comité de pilotage spécifique en charge de la gestion de l'outil SIGAGLY, assurer le lien avec l'Agence d'Urbanisme Catalane (*qui en assure l'hébergement et la maintenance*)... ;
- **Animer et accompagner le comité de pilotage spécifique en charge de la gestion de l'outil SIGAGLY** afin de trouver conjointement des solutions techniques et financières pour assurer la gestion et la mise à jour régulière des données de l'outil SIGAGLY sur du long terme ;
- **Accompagner les structures économiques viticoles collectives et indépendantes**, en concertation étroite avec Coop de France et la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon, pour définir une stratégie foncière propre à chacune et les aider à sa mise en place ;
- **Assurer le suivi du prestataire qui sera retenu pour effectuer un travail d'animation foncière** pendant 12 mois, sur 5 secteurs d'intervention prioritaires de la Vallée de l'Agly : veiller au respect par le prestataire des différentes clauses du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ... ;
- **Venir en appui de l'animation du groupe de travail sur la thématique «Transmission/Installation»** et assurer le suivi de la mise en œuvre des actions qui en découleront.

PROFIL :

Formation de niveau Bac+3 à Bac+5, dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la vigne et du vin, de l'agronomie, de l'économie agricole / viticole...

Expérience exigée

Permis B et véhicule personnel obligatoires

Savoir :

- Connaissance du monde agricole et de la viticulture
- Connaissance des différentes formes de structures économiques viticoles (cave coopérative, vigneron indépendant)
- Connaissance de la gestion foncière agricole
- Excellente maîtrise de l'outil cartographique QGIS
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PowerPoint, Internet)
- Maîtrise de l'orthographe et aisance rédactionnelle
- Forte capacité d'animation d'un groupe d'acteurs publics et privés
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'organisation

Savoir-être :

- Qualités relationnelles et sens de la diplomatie
- Capacité à travailler en équipe et en collaboration étroite avec différents acteurs
- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonome
- Dynamique
- Discrétion professionnelle

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Date limite de dépôt des candidatures : **25 octobre 2019**

Adresser une candidature et curriculum vitae à **l'attention de Monsieur le Président**, par courrier électronique :

Association du Pays de la Vallée de l'Agly
Centre Aragon – Place Francisco Ferrer
66310 ESTAGEL
contact@valleedelagly.fr

Poste à pourvoir : vers le 13 janvier 2020

Jury de recrutement : entre le 2 et 6 décembre 2019

Pour plus de renseignements : 04.68.53.39.48